



Suite à la volonté de la Fédération Française de Cyclisme par l'intermédiaire de son président David LAPPARTIENT et de son vice président délégué à la sécurité le Docteur CALVEZ, de former ses licenciés motards afin d'harmoniser leurs pratiques sur les épreuves qu'ils encadrent et d'obtenir du ministère de l'intérieur une vraie reconnaissance de ceux-ci.

Le samedi 21 et 28 mai 2011 se sont déroulés un stage de formation de motard sécurité au sein des locaux du Comité Départemental Olympique Sportif de Seine St Denis à la Tour Essor de PANTIN.

33 stagiaires ont participé à ces deux journées, dont 12 nouveaux licenciés :

- Messieurs JOSEPH, BONNIN, JOURDAIN Christophe et Philippe, CAISMAN, FORGEOIS, MORVAN, DANIEL, TRZMIELEWSKI, FULCHERON, DUPONT, MAUGE, LASNEL, CLERC d'ARGENTEUIL VAL DE SEINE ;
- Messieurs SIMON, GRATALOUP, MOUSSEL, RAYNAL, GALIANA, CARPENTIER, RODES, GUILBERT, REYES-PASTOR, DALBIGOT de l'AV THIAIS ;
- Messieurs DHAMELINCOURT et SAM d'EUROPE MOTO SPORT ;
- Messieurs GAUTHIER et VANNIER de L'US POIGNY RAMBOUILLET ;
- Messieurs BREBANT et AUDOIN du CSM CLAMART ;
- Monsieur COLINET de l'USM GAGNY ;
- Monsieur WASZCZYSZYN de l'US DOMONT ;
- Monsieur GILSON de l'US MAULOISE.

Il s'agissait de la première formation faite à l'aide du nouveau diaporama version 2011 préparé pour la Fédération Française de Cyclisme par l'association « Le Mans Sarthe Moto ».

Les deux journées ont été animées par Monsieur Laurent DA SILVA PEREIRA (Formateur relais 2011) et Monsieur Anthony MOLLE (licencié de « Le Mans Sarthe Moto »), pour la journée du 21 mai 2011 représentait le corps arbitral Monsieur Pierre RENAC (Arbitre national FFC) et le 28 mai 2011 Monsieur DA SILVA PEREIRA Raymond (Arbitre national FFC).

Les formations se sont déroulées de la façon suivante :

Après avoir fait un tour de table pour que chacun se présente et fasse part de leurs attentes vis à vis de cette formation.

La matinée était dédiée au travail en groupe sur différents thèmes sous forme de mise en situation des stagiaires sur différents cas rencontrés sur une épreuve cycliste, soit une trentaine de fiches (les drapeaux jaunes, les carrefours, le contre la montre, l'encadrement des groupes, gestion des écarts, etc....) et la correction en commun.

L'après midi était dédiée à la présentation de fiches non traitées le matin (les gestes, le transport de personnes, la TV, les photographes, l'ardoisier, etc. ...) et l'examen des acquis de la journée (QCM de 20 questions).

Les stagiaires se sont vu remettre à l'issue de celui-ci la documentation ayant été traitée.

Un tour de table a été fait, afin de connaître leur point de vue sur cette journée.

Le bilan s'est révélé positif par le côté pédagogique et structuré de cette journée, par la réelle prise en compte de la Fédération Française de Cyclisme de ses licenciés motards par la mise en place de cette formation et de la demande de reconnaissance officielle de ceux-ci auprès du Ministère de l'Intérieur.

Les stagiaires ayant satisfait à l'évaluation des acquis (12/20 minimum) seront avertis par courrier du Docteur CALVEZ président de la commission de sécurité de la Fédération Française de Cyclisme et référencé comme motard formé sous un numéro d'agrément personnel.

Ce numéro apparaîtra sur leur licence 2012 avec la mention « motard formé », et une liste des récipiendaires sera disponible en ligne sur le site internet du Comité d'Ile de France de la Fédération Française de Cyclisme.

La première session a atteint un taux de 100% de réussite de nos 12 stagiaires, espérons que la deuxième session égale cette performance.

Une troisième session est prévue le 25 juin 2011, sous réserve de réunir assez de stagiaire, d'autres sessions pourront être organisées au second semestre selon les demandes faites afin de former la totalité des licenciés motards d'Ile de France avant la fin de l'année.

Laurent DA SILVA PEREIRA

Formateur Relais

